

L'Illettrisme en France
Shabnam Aminmadani
Printemps, 1998

L'avant Propos

D'abord j'ai pensé faire quelque chose au sujet de la littérature française. Après avoir bien réfléchi, j'ai décidé que j'ai suivi beaucoup de cours de littérature française, mais pas beaucoup concernant la civilisation. De plus, il serait trop difficile de me décider sur le genre littéraire: provençal, médiéval, moderne, la poésie...je n'arriverais pas à choisir. Donc, j'ai décidé de faire quelque chose en dehors de la littérature. Je n'ai pas eu l'occasion de suivre beaucoup de cours de civilisation française, donc j'ai décidé de traiter d'un sujet contemporain. Un jour, je suis allée voir M. Allet pour chercher un conseil. Il m'a dit qu'il y avait un bon article au sujet de l'illettrisme en France dans un magazine. Cela m'a intriguée. Plus j'ai pensé aux sujets de l'analphabétisme et de l'illettrisme, plus j'ai voulu faire mon mémoire sur ce problème contemporain en France.

Je savais que ce mémoire serait difficile, d'abord, parce qu'il n'y a pas beaucoup de livres écrits sur ce sujet. Deuxièmement, la plupart des sources que je vais utiliser sont des magazines. Je sais que quelques fois les journalistes ne vérifient pas toutes les informations qu'ils écrivent à cause d'un manque de temps. J'ai essayé d'être prudente en choisissant les meilleurs articles parmi ceux que j'ai trouvés.

Je suis certaine que je vais profiter de cette experience, et
je vais apprendre beaucoup au sujet d'un mot dont je ne
connaissait pas l'existence il y a quelques mois :
l'illettrisme.

1 : La Reconnaissance du problème

- I. L'Introduction
- II. Les Définitions
 - A. L'Analphabétisme
 - B. L'Illettrisme
 - C. Des Exemples
- III. Les Problèmes
 - A. L'Analphabétisme
 - B. L'Illettrisme
- IV. Les Obstacles
 - A. Les Études
 - B. La Dissimulation
- V. Des Questions à proposer

Reconnaissance du problème

Comment peut-il se faire que des pays industrialisés et avancés puissent avoir des gens qui ne savent ni lire ni écrire à un niveau élémentaire ? Est-ce qu'il existe vraiment un problème dans les pays industrialisés ? Si oui, dans quels pays? et pourquoi? La vérité est que le problème de l'analphabétisme existe partout, même dans les pays développés. Souvent ces problèmes sont le résultat des injustices sociales, par exemple chez les immigrés ou chez les pauvres. D'autres fois, les écoles sont coupables. Il n'y a pas d'explication claire.

La France est un pays qui est en train d'essayer d'améliorer ce problème. La France a récemment fait une distinction entre l'analphabétisme et l'illettrisme, deux mots importants qui nécessitent une définition.

Que sont les définitions d'aujourd'hui de l'analphabétisme et de l'illettrisme? Est-ce que ces deux mots sont synonymes?

En effet, aujourd'hui ces deux mots ne veulent pas dire la même chose.

Selon le livre des Presses Universitaires de France, *Que sais-je*, l'analphabétisme veut dire « le fait de ne pas connaître le sens des lettres de l'alphabet, ni celui des signes représentant les nombres. »¹ Un analphabète, donc ne sait pas du tout lire ou écrire. De plus, cette personne n'a jamais eu l'occasion d'aller au lycée pour faire des études avancées.

L'illettrisme est vraiment autre chose. Selon Girod, professeur honoraire de sociologie à l'Université de Genève, ce phénomène est « le fait d'adultes et de jeunes proches de l'âge adulte sachant *très mal, voire presque pas* lire, écrire ou calculer, d'être ainsi à cet égard *au dessous d'un minimum jugé indispensable* par les auteurs d'une évaluation. »² Donc, les illettrés ont reçu au moins un minimum d'éducation, mais ne savent pas autant qu'ils devraient.

Voyons un exemple : Les statistiques mondiales de 1990 nous montrent que 1.1% de la population française était analphabète³. Ce pourcentage est encore plus bas aujourd'hui - moins de 1%.⁴ Donc, quel est le problème, si seulement moins de 1% de la population est analphabète ? La vérité est qu'en France il y a aujourd'hui un autre mot: illettrisme. Bienqu'il y ait moins d'analphabètes en France aujourd'hui, le problème de l'illettrisme existe encore. Ce mot veut dire « analphabétisme fonctionnel. » L'analphabétisme fonctionnel existe quand il y a des personnes qui ne savent ni lire ni écrire pour bien fonctionner dans la société, à la place qui leur est impartie.

Voici quelques autres définitions de ce phénomène de l'illettrisme:

- 1) Il faut les compter par millions si par 'illettrés'on entend ceux qui ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture, et qui, de ce fait sont gravement gênés dans leur vie quotidienne ou professionnelle..

- 2) Ceux qui ayant le plus souvent appris à lire et à écrire, en ont perdu la pratique, au point d'être incapables de lire et d'écrire en le comprenant un exposé simple et bref des faits en rapport avec la vie quotidienne.
- 3) Un nombre appréciable de jeunes se retrouvent au terme d'une dizaine d'années de scolarité--ou même plus-- dans une telle situation par rapport à l'écrit qu'il faut bien les appeler illettrés. Quelques-uns ne savent pas ànonner un texte ni même écrire quelques mots phonétiquement, beaucoup d'entre eux n'ont pas la maîtrise de la lecture et de l'écriture qui permet d'utiliser l'écrit pour évoluer dans la vie ordinaire et le monde du travail.
- 4) Il s'agit du fait de ne pas assimiler ou de ne pas pouvoir maintenir les acquis scolaires les plus élémentaires comme la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul.
- 5) Une personne de plus de seize ans, ne maîtrisant pas suffisamment l'écrit pour faire face aux exigences minimales requises dans sa vie professionnelle, sociale, culturelle et personnelle.
- 6) Des personnes vivant normalement, mais ayant un faible degré d'instruction de base (*without literacy*) peuvent-elles être jugées 'fonctionnellement incompétentes'? La seule manière de décider si un adulte est ou non sous-instruit est de vérifier s'il se rend compte de ce manque (*one who knows he is*)... c'est cette perception, attestée par la volonté de suivre des cours *ad hoc*, qui est déterminante.⁵

Voici seulement quelques définitions d'un mot qui n'existait pas il y a dix ans. Avec toutes les interprétations que ce mot contient, on peut déjà voir un problème par rapport à l'illettrisme. Le fait qu'il existe tant de définitions et de points de vue n'aide pas à centraliser tous les efforts de lutte contre ces problèmes.

Il faut d'abord définir le mot universellement pour avoir la possibilité de lutter avec réussite.

Avant les années 1960 les deux mots analphabétisme et illettrisme étaient interchangeables. Par exemple, ils signifiaient « une personne, homme ou femme, âgé de 15 ans et plus qui ne sait ni lire ni écrire. »⁶ Après les années 1970 il y avait un changement et on a ajouté une autre définition. Avant, l'illettrisme était utilisé pour distinguer les difficultés des gens du Tiers Monde et des pays développés— ceux qui ne savent pas du tout lire et écrire. Plus tard, on a fait des distinctions entre les deux mots. Illettré veut dire aujourd'hui, « fonctionnellement analphabète ». Un illettré, par exemple peut être un homme qui a reçu une éducation minimale, et qui ne peut lire assez bien pour se guider d'un endroit jusqu'à un autre avec un simple plan du métro. Il y a des extrêmes, comme ceux qui ne peuvent pas lire les chiffres d'une facture au supermarché. Mais l'illettré peut aussi être quelqu'un qui, après avoir lu un texte simple, ne l'a pas assez compris pour l'expliquer.

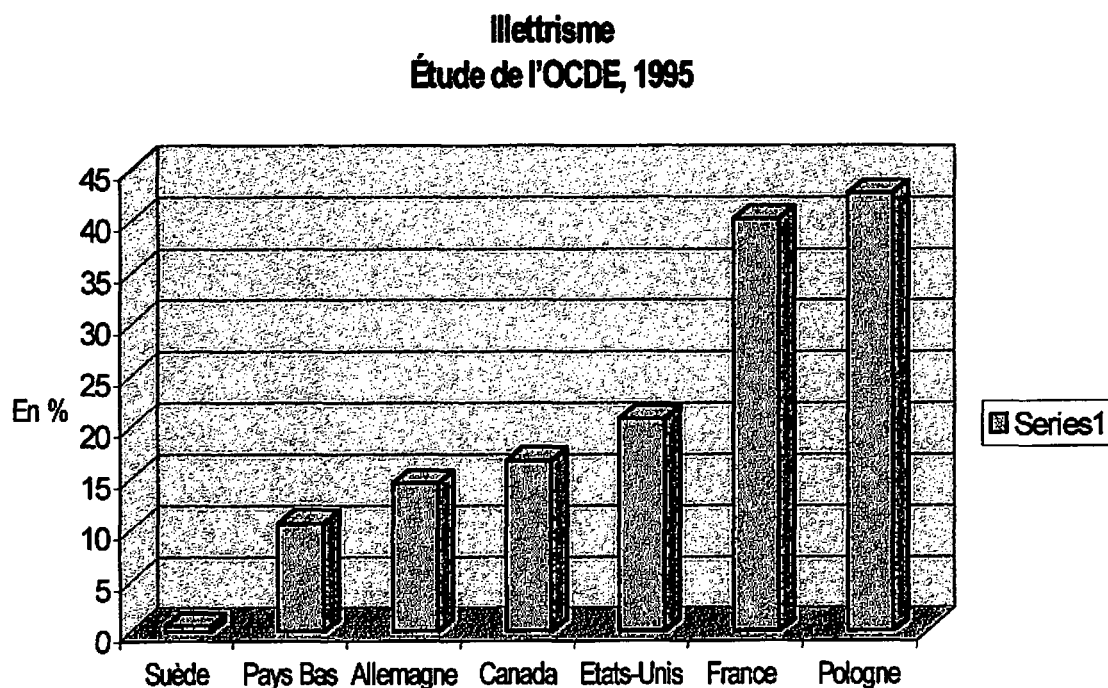
Revenons à l'analphabetisme, dans les pays développés il y a deux catégories d'analphabetes : 1) débiles mentaux et personnes qui souffrent d'autres infirmités qui les empêchent de lire et d'écrire, et 2) immigrés qui arrivent après l'âge scolaire des régions sous-développées et qui n'ont pas eu l'occasion de fréquenter l'école (ou peu de temps).⁷ En revanche, les illettrés dans les pays développés sont ceux qui sont allés à l'école pendant dix années ou plus, et néanmoins

ont des difficultés. Le fait que les écoles prétendent avoir un système d'enseignement de bonne qualité est l'« un des aspects les plus déconcertants des problèmes de l'illettrisme ». ⁸ (Cela sera discuté plus loin.)

Il est regrettable, que des problèmes d'analphabétisme et d'illettrisme existent même dans les pays développés. Spécifiquement, ils existent en France. La France était un des derniers pays occidentaux à officiellement reconnaître le problème de l'illettrisme. En effet, c'était après 1984 que le premier rapport officiel a été publié. ⁹ Il est très intéressant de considérer ce manque de connaissance. C'est à la fin des années 80 que la France a « découvert » l'illettrisme. C'est l'État qui a redéfini ce mot. « Cette 'découverte' tardive révèle une réelle méconnaissance du problème qui devra encore attendre quatre ans pour provoquer une véritable réaction des pouvoirs publics. » ¹⁰ En bref, le gouvernement ne voulait pas admettre qu'il existait un tel problème.

On peut voir un autre obstacle à la reconnaissance de l'illettrisme chez les français avec une étude, faite en 1995, par l'OCDE. C'était une étude sur l'illettrisme, concernant sept pays développés. ¹¹ Les chiffres étaient si choquant que le gouvernement français a essayé de cacher les résultats. Ce dossier a été « bel et bien 'caviardé'... » ¹² Cette étude a été publiée par *Libération* le sept décembre, 1995. Quand on a demandé une explication pour cette censure, Claude Thélot, directeur de la division évaluation et perspectives du

ministère de l'Éducation nationale, a prétendu que les chiffres des pays n'étaient pas vraiment comparables. Voici les résultats de l'étude¹³ :



Selon ces chiffres, 40,1% de la population Française était illettrée au moment de l'étude. En vérité, et nous allons le voir plus loin aussi, il y a des personnes qui sensationalisent les chiffres. Plus tard on va voir des désaccords par rapport au taux des illettrés en France. Il est bien possible que les critères de l'illettrisme par rapports aux pays n'étaient pas identiques. Voici un journaliste qui a vu les résultats d'une étude et les a publiés sans toutes les informations. Après cette étude, la France elle même a fait une étude. « L'étude française... montrait que les jeunes ne se débrouillaient pas si mal... En

revanche, plus les adultes progressaient dans la vie, plus ils perdaient leurs acquis. »¹⁴ Donc, pour ce qui concerne les illettrés, selon cette étude, ce sont plutôt les adultes qui augmentent les chiffres et pas nécessairement les jeunes. Bien que la France ait participé à cette étude, son gouvernement en a évité d'autres. « La France s'est abstenue de participer à la deuxième vague d'enquête... [par rapport à une troisième série d'études], la France est toujours aux abonnés absents. »¹⁵ Donc, on peut dire qu'il y avait une préoccupation par rapport à l'illettrisme, même si le gouvernement cachait quelques résultats. Mais, en évitant d'autres recherches sur le sujet, cela peut être considéré comme obstacle. « On [s'intéressait] beaucoup à l'illettrisme, mais en limitant au minimum les évaluations »¹⁶ En tout cas, on avait identifié un problème, et il fallait faire quelque chose pour améliorer la situation.

Une dernière raison pour laquelle la connaissance de ce phénomène est si restreinte concerne les illettrés eux-mêmes. Il y a beaucoup d'illettrés qui cachent leur « handicap ». Ils le cachent par honte ou par peur de rejet, par exemple. Ainsi, non seulement est-il difficile de chiffrer le nombre des illettrés, mais aussi il est plus difficile de lutter contre le problème.

On entend beaucoup aujourd'hui, en France, les mots : illettrisme et analphabétisme. D'abord on ne voulait pas admettre qu'il y avait un problème, mais plus tard on a commencé à lutter contre les problèmes, surtout l'illettrisme.

L'invention de la nouvelle définition du mot nous montre qu'on est sérieux. « The choice of a new word, illettrisme, demonstrates the desire in France to treat this problem as something new and specific. »¹⁷

Est-ce qu'il faut être inquiet pour l'avenir de la société française à cause de ce problème ? D'où vient ce problème et comment peut-on trouver des solutions ? Est-ce qu'il y a des dangers économiques ou sociaux ? Voici quelques-unes des questions que nous allons traiter. Malheureusement, le problème n'est pas simple et il n'y aura pas de réponse nette.

-
- ¹ Girod, Roger. *Que sais-je? L'illettrisme*. Paris: Presses Universitaires de France, 1997, p.4.
- ² Girod 4
- ³ <http://www.encyclopedies.hachette-livre.fr/FRANCO/FICPAYS/FT0060880.html#02.01>
- ⁴ <http://www.encyclopedies.hachette-livre.fr/FRANCO/FICPAYS/FT0060880.html#02.01>
- ⁵ Girod 7-8 (définitions 1-6)
- ⁶ www.unifr.ch/spc/UF/95juin/guillaume.html
- ⁷ Girod 10
- ⁸ Girod 10
- ⁹ Freynet, Pierre. « The Struggle against l'illettrisme in France. » *Journal of Adolescent and Adult Literacy* Nov. 1997: 230.
- ¹⁰ file:///Zip%20100/RealPlayer/ilet
- ¹¹ M Laurie, Guillaume, « France : l'illettrisme honteux. » *L'Express*. 19 déc 1996 N° 2371. p. 41
- ¹² M Laurie 42
- ¹³ M Laurie 42
- ¹⁴ M Laurie 42
- ¹⁵ M Laurie 42
- ¹⁶ M Laurie 41
- ¹⁷ Freynet 230

2 : L'Histoire de l'École

- I. Introduction
- II. Avant 1789
- III. Pendant les années de la Révolution
 - A. Pouvoir du clergé
 - B. Le Plan Talleyrand
 - C. Condorcet
- IV. Pendant le règne de Napoléon
 - A. L'Université Impériale
 - B. Lycées
- V. Guizot
- VI. Falloux
 - A. La loi
 - B. L'opposition
- VII. La question des filles
 - A. Duruy
 - B. Ferry
- VIII. La Laïcité
 - A. L'opposition
 - B. Les classes sociales
 - C. Analphabétisme
 - D. Séparation de l'Église et l'État
 - E. Loi Debré

L'histoire de l'école

L'alphabétisation des français est le résultat du système éducatif. « Les Français sont probablement un des peuples du monde qui ont le plus investi, socialement et psychologiquement sur l'éducation scolaire et l'alphabétisation. »¹ L'éducation française s'est beaucoup développée depuis son début.

D'abord, l'éducation était liée à l'église, et seulement les garçons avaient le droit d'en bénéficier. Il y avait aussi des écoles secondaires pour les fils d'aristocrates. Ce n'était que dans les années 1870 que les femmes ont pu commencer à profiter de l'école secondaire. Cent ans plus tard, on voit que l'éducation n'est pas seulement gratuite, mais aussi obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans. L'éducation en France a évolué vers la démocratisation et la laïcisation. Voyons cette histoire un peu plus profondément.

Pendant le Moyen Âge, l'éducation en France était sous le contrôle de l'Église. Avec la Renaissance on a vu le développement de l'éducation. Les règnes de Louis XIII et Louis XIV au dix-septième siècle ont été marqués par les Jésuites. À ce moment-là, l'éducation était limitée à l'aristocratie. Au début de la Révolution en 1789, 75% de la population était analphabète.²

Les premières années de la Révolution ont vu le commencement du démantèlement du système éducatif. On voulait

réduire le pouvoir du clergé et de l'église. Avec l'élimination des dîmes et autres sources d'argent pour l'église, beaucoup d'églises ont perdu leurs écoles. En 1791 l'assemblée constituante a déclaré que chaque citoyen avait le droit d'avoir une éducation. (Mais ce n'était pas mis en place tout de suite.) Cette constitution en 1791 --le plan Talleyrand-- a introduit l'idée de l'éducation publique, gratuite. « C'est la Révolution qui donne [à la société civile] sa force explosive... en auréolant la mission scolaire d'une suréminence de dignité. »³ Le document disait :

There shall be created and organized a *system of public instruction*, common to all citizens, gratuitous as regards the parts of education indispensable for all men, and whose establishments shall be gradually distributed in accordance with the division of the kingdom.⁴

Cela était la première fois qu'on parlait d'une éducation universelle dans un document Européen.⁵ En effet, cela voulait dire éducation pour tous, mais pas tout à fait le même niveau d'éducation pour tous. Les documents déclaraient l'éducation universelle et gratuite, mais ce n'était que pour les élites. Pour les classes populaires, cela ne signifiait qu'une éducation limitée au niveau primaire.⁶ Plus tard, Condorcet, Député à l'Assemblée législative en 1791, a ajouté en plus une idée égalitarienne, mais encore seulement au niveau élémentaire. Il se faisait l'avocat d'un système complètement laïque. En effet, le principe égalitariste de

Condorcet n'était pas universel. L'école primaire était animée par cette idée, mais au niveau secondaire on voyait toujours que le système était limité aux élites.

Plus tard, Napoléon est entré en scène et s'est lancé dans le domaine de l'éducation. Quand Napoléon a établi l'Université Impériale, il a gardé les trois niveaux : élémentaire, secondaire et universitaire, mais il a centralisé l'administration de l'éducation. Il voulait former des citoyens loyaux et nationalistes. Il a introduit les lycées. Chaque lycée suivrait le même programme. Il y a une légende qui prétend qu'un ministre de l'éducation a écouté l'horloge qui sonnait, se disant avec satisfaction, qu'il savait précisément ce que chaque élève, à ce moment-là, en France était en train d'étudier. Sous Napoléon, une très petite minorité de la population allait à l'école secondaire ; selon les statistiques, moins de 1,8 sur 1000 était inscrit en 1809.⁷ L'éducation laïque était acceptable pour des classes moyennes mais, pour les masses, ce n'était qu'un enseignement en moralité et en loyauté politique.⁸ Ainsi, Napoléon a abandonné le principe du droit de l'éducation défendu par la Révolution.

Entre 1814 et 1830, pendant la Restauration, l'établissement des écoles privées était encouragé. En 1833 Guizot, le Ministre de l'instruction publique, a fait voter une loi organisant l'enseignement primaire, « en en faisant

une institution publique et légale, générale et obligatoire. »⁹ Sa loi a déclaré que chaque commune ou département était obligé de maintenir une école publique, quoique l'éducation n'était ni obligatoire, ni gratuite. Cependant, l'admission gratuite était possible aussi pour ceux qui n'avaient pas assez d'argent. Cette loi ne concernait que les écoles de garçons. On devait attendre encore des années pour l'éducation des filles.¹⁰ La loi Guizot a aussi mis un terme au monopole de l'éducation que Napoléon avait commencé, et on a vu l'établissement des écoles privées (pour la plupart, par des ordres religieux).

Quelques années plus tard, en 1850 la loi Falloux sous la IIIe République a continué le développement de l'éducation. Par rapport au niveau primaire, la loi Falloux réaffirmait la législation qui était déjà établie, par exemple, l'exemption des droits d'inscription pour ceux qui ne pouvaient pas payer. Cette loi a aussi introduit une liberté d'enseignement au niveau secondaire qu'on avait déjà vue au niveau primaire en 1833.¹¹ L'église a bénéficié de la situation, parce qu'à ce moment-là, n'importe qui pouvait établir une école, et en plus, il n'était plus nécessaire d'avoir un diplôme universitaire pour être enseignant.

Falloux et sa loi se sont heurtés à une opposition, par exemple chez Victor Hugo. Hugo voulait la liberté de l'enseignement, mais l'enseignement laïque. En même temps, il

voulait que l'État ait un contrôle sur l'éducation. Il a dit, « je jure, je déclare la liberté de l'enseignement mais je veux la surveillance de l'État. Et comme je veux cette surveillance effective, je veux l'État laïque, purement laïque, exclusivement laïque. »¹² Les critiques comme Hugo voulait que le pouvoir reste à l'État, et ne revienne pas à l'Église.

Bientôt, la question des filles était considérée. En 1867, le nouveau ministre de l'Instruction publique, Duruy, a provoqué des avances pour l'éducation des jeunes filles. « ... grâce à la loi Falloux, puis à la loi Duruy, il y a désormais presque autant de filles que de garçons dans les écoles primaires. [en 1876 : 2 316 000 filles et 2 401 000 garçons] »¹³ Jules Ferry, Ministre de l'Instruction publique après Duruy a continué ce que Duruy avait commencé pour les jeunes filles : l'éducation au niveau secondaire. Jules Ferry, devant le Sénat, a exprimé, « je dis, moi, messieurs, que l'enseignement des filles, comme tout enseignement, c'est le bien de l'État, c'est le domaine de l'État. »¹⁴ Enfin, les filles avaient le droit de poursuivre leur éducation au niveau secondaire.

Jules Ferry a eu beaucoup d'opposition à ses idées, mais il a fait avancer le système éducatif. Il a dit, « L'égalité d'éducation n'est pas une utopie, c'est un principe. L'égalité, Monsieur, c'est la loi même de progrès humain.

C'est plus qu'une théorie, c'est un fait social et l'essence même en est la légitimité de la société à laquelle nous appartenons. »¹⁵ Grâce à Ferry, en mars, 1882, l'école primaire est devenue « gratuite, obligatoire et laïque. » En 1880 les Jésuites ont été expulsés, à cause de cette laïcité française. Cette même loi a remplacé l'enseignement religieux par celui de la morale. Une loi en 1886 a déclaré que même les enseignants des écoles publiques devraient être laïques. Autrement, l'éducation est devenue obligatoire pour les enfants de six à treize ans.

Il y avait une opposition partout à cause de la laïcité de l'école publique. Les religieux les appelaient « les écoles sans Dieu ». Par ailleurs, ce n'était pas seulement par rapport à la religion qu'il y avait de l'opposition. Le fait que l'école était devenue obligatoire jusqu'à treize ans était aussi vu avec mépris. Dans la presse, il y avait cette citation : « [l'école obligatoire,] c'est la tyrannie dans la forme peut-être la plus odieuse... »¹⁶

En rendant l'école obligatoire et gratuite, c'était comme une transcendance des classes sociales. Les étudiants n'étaient plus séparés par rapport à leurs classes sociales comme avant. Avant, ceux qui ne pouvaient pas payer étaient séparés des autres. À ce moment-là, tous les étudiants étaient ensemble, les pauvres, les riches, les aristocrates, les bourgeois, les masses. Néanmoins, au niveau secondaire,

l'école était toujours pour la classe bourgeoise. L'école secondaire n'est devenue gratuite qu'en 1933, année où l'éducation obligatoire était prolongée jusqu'à l'âge de 14 ans et en 1959 à l'âge de 16 ans.

« Ce qui se passe en France entre Louis XIV et Jules Ferry, ce n'est pas, à proprement parler, l'alphabétisation des Français ; c'est le passage d'une alphabétisation restreinte à une alphabétisation de masse. »¹⁷ Ferry a étendu l'éducation qui existait déjà, une éducation, qui « A l'origine, ... a été fondée pour être l'instrument du règne de la bourgeoisie. »¹⁸ Maintenant, l'éducation sortait en de la classe bourgeoise. « Toutes les associations d'idées spontanées qu'appelle le nom de Ferry ramènent impérieusement au fabricant de l'unité nationale : le Ferry père de l'École, ce *melting-pot* républicain... »¹⁹

Donc, l'analphabétisme était en train de diminuer. En 1880, 25% des hommes et 35% des femmes de France étaient analphabètes. Après les lois Ferry, ces chiffres étaient plus bas : 15% des hommes et 24% des femmes. Encore dix ans plus tard, « l'œuvre était pratiquement achevée : les flots d'analphabétisme étaient en voie de réduction. »²⁰

Voilà une vue d'ensemble du système de l'éducation primaire, représentée par un tableau fait par W.D. Halls de Oxford :²¹

Date	Politicien ou Système politique	Par Église	Payant	Seule École	Gratuit	Laïque	Obliga toire
avant 1789	Ancien Régime	x	x				
1791	Talleyrand			x	x	x	
1792	Condorcet			x	x		
1802	Premier Empire	x	x				
1808	Premier Empire	x	x	x			
1824	Réstauration	x	x				
1833	Guizot	x					x
1848	Seconde Empire				x	x	x
1850	Falloux	x			x		
1867	Duruy	x			x		
1881-1882	Troisième République				x	x	x

Le débat sur la laïcité n'était guère fini avec les lois de Jules Ferry et son école primaire républicaine. En plus, en 1905 il y a eu la loi de la séparation de l'Église et de l'État en France. Cette loi

garantissait la liberté de conscience des Français, tout en précisant que la République ne devait subventionner ni reconnaître aucun culte. Des associations culturelles constituées par les fidèles recevraient en propriété les biens des Églises, après inventaire dûment effectué. L'État renonçait à contrôler l'Église. Elle était désormais libre.²²

À cause de cette séparation, les écoles privées des ordres religieux étaient interdites, et chaque école sous le contrôle de l'Église était fermée. Beaucoup de ces écoles privées ont été réouvertes par les parents des étudiants, et les écoles qui pouvaient survivre financièrement sont restées ouvertes. Enfin, après la deuxième Guerre Mondiale, en 1951, avec la loi Barangé les écoles privées sont mieux acceptées. Avec cette

loi, les écoles privées commencent à recevoir un financement de gouvernement.

Plus tard, la loi Debré en 1959 a conclu des accords avec les écoles privées. L'État, jusqu'à ce moment-là, avait eu un pouvoir très limité. Il avait le pouvoir d'établir les examens requis, et le pouvoir de donner les certificats et les diplômes. Après cette loi, l'État surveillerait les qualifications des enseignants et les inscriptions des étudiants. En échange, l'école recevrait une aide monétaire. Il y avait des niveaux différents par rapport aux accords avec les écoles privées qui dépendaient du degré auquel l'école acceptait d'être soumise au contrôle de l'État.²³ Bien sûr, ni les partisans des écoles privées, ni ceux de l'éducation publique n'étaient satisfaits, mais la loi Debré a essayé de faire une sorte d'équilibre.

Avant que l'école existe, et pour qu'elle existe, il faut que quelque part dans le corps social, elle soit voulue : en haut, par L'Église, ou par l'État, ou par l'une et l'autre ; en bas, par la société elle-même, c'est-à-dire par ses communautés.²⁴

Voici donc le développement de l'histoire des écoles en France. Il y avait des idées différentes pour l'éducation des français. Soit pour des raisons unificatrices, soit pour l'alphabétisation, le système éducatif de la France a subi de grands changements. Avec toutes les lois et les chefs d'État,

le système éducatif de la France a réussi à diminuer
l'analphabétisme jusqu'à moins de 0,8%. Est-ce qu'on peut
obtenir le même succès avec ce nouveau problème de
l'illettrisme ?

-
- ¹ Furet, François et Jacques Ozouf. *Lire et Écrire: l'alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry*. Paris: Les Éditions de minuit, 1977, p. 12
- ² Assefa, A. Miriam. *France :A Study of the Educational System of France and a Guide to the Academic Placement of Students in Educational Institutions of the United States*. New York, New York : World Education Services, Inc., 1988, p.xii.
- ³ Furet 98
- ⁴ Hyslop, Beatrice F. *France : A Study of French Education and Guide to the Academic Placement of Students from France in Educational Institutions in the U.S.A*. New York : World Education Series, 1964, p.1.
- ⁵ Hyslop 1
- ⁶ Green, Andy. *Education and State Formation: The Rise of Education Systems in England, France, and the USA*. New York: St. Martin's Press, 1990, p. 141.
- ⁷ Green 152
- ⁸ Green 153
- ⁹ Furet 168
- ¹⁰ Furet 171
- ¹¹ Anderson, R.D. *Education in France 1848-1870*. Oxford: Clarendon Press, 1975, p.49.
- ¹² VIDEO : entretien avec Mona Ozouf
- ¹³ Furet 173
- ¹⁴ Furet 172
- ¹⁵ VIDEO
- ¹⁶ VIDEO
- ¹⁷ Furet 352-353
- ¹⁸ Ozouf, Mona. *L'école de la France: essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*. Paris: Éditions Gallimard, 1984, p. 162.
- ¹⁹ Ozouf 400
- ²⁰ Miquel, Pierre. *Histoire de la France: de Vercingétorix à Charles de Gaulle*. France: Librairie Arthème Fayard, 1976, p. 439.
- ²¹ Halls 77
- ²² Miquel 461
- ²³ Halls 80
- ²⁴ Furet 70

3 : L'Échec Scolaire

- I. L'Introduction
- II. Le Problème de l'échec scolaire
 - A. Qu'est-ce que c'est ?
 - B. Statistiques-Bentolila et Ferry
 - C. Pas uniquement français
- III. La Responsabilité
 - A. Les Parents
 - B. Le Stress
 - C. Les Écoles
- IV. Question de l'école primaire
 - A. La Surcharge des programmes
 - B. L'Hétérogénéité
 - C. La Réceptivité
 - D. Réformes possibles
- V. Difficultés scolaires
 - A. Le dyslexie
 - B. Le désintérêt
 - C. La passivité
 - D. L'opposition scolaire
- V. L'Échec scolaire et l'illettrisme

L'échec scolaire

Que va-t-il devenir ? Doit-il redoubler ? Partir dans le privé ? Qu'avons nous fait de mal pourqu'il ne réussisse pas en classe ? Chaque printemps, à la fin du redouté deuxième trimestre, un vent de panique souffle dans les familles. C'est Lucas, six ans, qui ne sait toujours pas lire au mois de mars. Si jeune, déjà en retard. On dit que les jeux sont faits à cet âge. Arrivera-t-il un jour à obtenir son bac ?¹

Voilà un exemple de ce qu'on voit aujourd'hui chez quelques enfants. Qu'est-ce qui se passe ?

Lucas est un des enfants en France qui est en danger d'être parmi ceux qui ne maîtrisent pas bien la lecture et l'écriture. Il faut demander : qui ou qu'est-ce qui est responsable ?

Cet exemple est un peu extrême, mais est-ce qu'on peut vraiment dire qu'il y a des raisons de s'inquiéter ?

I. Le problème de l'échec scolaire

D'abord, qu'est ce qu'on appelle l'échec scolaire ? Simplement, il y a aujourd'hui des enfants en France qui entrent en sixième, par exemple, avec une malconnaissance de la lecture et de l'écriture. Par rapport aux statistiques, il y a des chiffres différents. Selon l'*Express* du 19 juin, 1997 (qui a utilisé la source : Education nationale), « à l'entrée en sixième, **un enfant sur sept** ne sait vraiment ni

lire ni écrire ; **un enfant sur quatre** ne possède pas les compétences de base en calcul ; **six pour cent** des 800 000 élèves ne savent ni lire ni compter. »² Une autre source dit qu' « **un enfant sur dix** entre en sixième dans le long couloir de l'illettrisme. »

Avec l'inconséquence des chiffres, il y a des personnes qui ne s'accordent pas les unes avec les autres. Par exemple, dans un article du *Point* du 27 septembre, 1997, Luc Ferry, le président du Conseil national des programmes, a choisi comme titre d'un article :

« 40% des enfants ne savent pas lire INACCEPTABLE »

D'un côté, il y a Alain Bentolila, professeur de linguistique à la Sorbonne et conseiller scientifique de l'Observatoire national de la lecture. Bentolila a dit dans un entretien avec le *Nouvel Observateur* par rapport à ce chiffre, que « Luc Ferry dit des bêtises. Il pousse à bout les chiffres et les interprète sans nuances, comme tous ceux qui ameulent les foules. »³ Bentolila a ses propres chiffres qu'il a remis au président de la République, Jacques Chirac :

On estime qu'entre 12 et 15% d'élèves entrant au collège ne peuvent pas aller au bout d'un texte d'une page... Il semble d'autre part qu'il y ait entre 6 et 8% de jeunes adultes de 18 à 25 ans qui ne peuvent lire que des phrases simples de trois mots⁴

Donc, comme il y a des définitions différentes concernant l'illettrisme, il y a des chiffres différents, par rapport à

l'échec scolaire. Même si les chiffres ne sont pas en accord, on peut voir qu'il faut faire quelque chose pour que les enfants puissent éviter ce « long couloir de l'illettrisme. » La grande question est donc : qui est responsable ?

Avant d'aborder la responsabilité, il faut dire que comme l'illettrisme lui-même, l'échec scolaire n'est pas uniquement un problème uniquement français. Par exemple, aux États-Unis, une étude de 1990 a montré que seulement 49% des étudiants à l'avant-dernière année au lycée, pouvaient lire à un niveau « adéquat » et seulement 4.8% pouvaient lire à un niveau « avancé ». ⁵ En plus, selon les statistiques (en 1997) du département de l'éducation des États-Unis, 29% des jeunes aux États-Unis abandonnent leurs études avant de recevoir leurs diplômes. Partout dans le monde on voit ce problème, mais revenons à la France, qui est responsable ?

La Responsabilité :

Qui est vraiment responsable de l'échec scolaire? Est-ce que les parents des enfants sont responsables ? Doivent-ils mieux préparer les enfants à la maison avant que les enfants entrent à l'école primaire ?

Alain Bentolila prétend que dans certains cas, les illettrés maîtrisent mal la langue pendant la jeunesse, à cause des parents. Il dit que les parents utilisent une langue « instantanée et familière. » Bentolila dit qu'à ce

niveau, si on n'a pas une bonne connaissance de la langue, on ne réussit pas à bien apprendre la lecture et l'écriture.

Une autre chose à considérer est le stress. Est-ce qu'il y a trop de pression pour réussir ? Le stress associé aux écoles d'aujourd'hui est énorme. Dans une enquête en France par le « Monde de l'Éducation, » les jeunes devaient choisir parmi une liste, ce qu'ils craignaient le plus dans la vie. « Redoubler une classe » était la deuxième chose la plus redoutable, juste après « la mort d'un parent. »⁶ Parfois, ce sont les parents qui poussent leurs enfants, d'autres fois, il y a cette peur de rater et de redoubler une classe. Est-ce que c'est la faute de l'école elle-même, qui ne peut pas réussir à s'adapter à chaque type d'élève ?

II. Les écoles

Le mot « école » vient du mot latin *schola* qui signifie « le lieu où l'on s'amuse ». Mais selon Alfred Tomatis, « aujourd'hui, pour des milliers d'enfants, il est synonyme de souffrance et de désespoir. »⁷ Comme déjà dit, il y a beaucoup d'enfants qui ne réussissent pas à bien apprendre la lecture et l'écriture. Est-ce qu'on peut dire que cela est à cause de l'école ? Dans le chapitre précédent, on a vu plus profondément l'histoire de l'école, mais en général, les écoles publiques en France sont plus ou moins uniformisées.

À l'époque de Napoléon, où l'école française (qui à ce moment-là était toujours limitée aux élites) avait la réputation d'être très réglée, on disait par exemple, qu'à une heure et demie, chaque étudiant en sixième en France était en train d'étudier la question numéro trois à la page 120 de son livre de mathématiques. Bien sûr, cela est plus qu'un peu exagéré, mais le but était une éducation uniforme où Napoléon ne voulait pas « alphabétiser » tout le monde, mais faire des chefs d'état.⁸

Aujourd'hui ce n'est pas tout à fait le cas, mais l'école française est toujours assez uniformisée. Même les écoles privées, à partir de la loi de 1959, se sont conformées au curriculum public. Agnès Baumier, dans son article de l'*Express* du 19 juin, 1997 a écrit que pour que les enfants puissent réussir dans les écoles françaises, il faut qu'ils « correspondent au moule. »⁹ Il faut considérer que le curriculum ne convient pas à tous les enfants. Il y a des enfants qui apprennent des choses avec plus de facilité que d'autres. Aussi, il y en a qui ont une capacité pour mieux apprendre les mathématiques, d'autres, par exemple ont plus de facilités pour la littérature.

Pour amener l'ensemble des jeunes à la réussite, il faudrait aussi accepter très tôt la diversité des tempéraments. Certains élèves sont matheux, d'autres forts en thème, mais beaucoup sont créatifs, musiciens, doués pour les

relations humaines ou pour les travaux manuels. Adultes, ils verront sans doute leurs talents reconnus. Enfants dans le système français actuel, ils restent des cancre. Ne réussissent que ceux qui correspondent au moule...¹⁰

Selon cette citation, ce moule créé par l'école peut être responsable de l'échec qu'on voit chez certains enfants. Les enfants qui ne correspondent pas au moule vont avoir plus de difficultés à l'école. Pour être capable d'en finir avec l'échec, ou au moins de le diminuer, il faut trouver le point où l'échec se manifeste.

III. La question de l'école primaire

Selon Luc Ferry, l'échec se manifeste assez tôt, à l'école primaire. Dans l'article du *Point* du 27 septembre 1997, il propose que « le nœud du problème »¹¹ existe au niveau primaire. Il donne quatre raisons fondamentales qui expliquent que l'école primaire est ce nœud. La première raison concerne les programmes scolaires. Il trouve qu'il est impératif de « mieux distinguer ce que les petits enfants doivent absolument maîtriser d'abord. »¹² Ferry dit que pour un niveau primaire, on essaie de trop faire. « Les programmes sont beaucoup trop lourds, et leur progression n'est pas assez bien pensée. »¹³ Il dit qu'il y a des apprentissages qui sont absolument nécessaires à un niveau très jeune, par exemple, l'acquisition de la langue maternelle, les façons de

s'exprimer, les arts, etc. On essaye de faire trop de choses trop tôt et donc il y a des enfants qui prennent du retard.

Une deuxième raison traite de l'hétérogénéité des élèves qu'on voit plus tard dans le système scolaire. Il y a des élèves qui sont plus avancés que d'autres. Ferry dit que cette différence est déjà présente au cours préparatoire. Il exprime, « mieux vaut prévenir que guérir. »¹⁴ Si on trouve une façon de 'défaire le nœud' au niveau scolaire, pour ainsi dire, il ne serait pas nécessaire de lutter autant contre l'illettrisme plus tard, quand ces enfants deviennent adultes.

Une troisième caractéristique qui donne une importance au niveau primaire est que c'est à ce niveau que les enfants sont le plus réceptifs. Ferry dit qu'il y a peu de problèmes de discipline au cours primaire, où les enfants sont plus attentifs. C'est à ce niveau que les enfants, en général, aiment toujours aller à l'école. Ils sont à l'âge où on se laisse facilement impressionner. Ferry dit :

...pas encore d'élèves dégoûtés de tout ce qui touche à la vie scolaire, comme on en voit tant au collège...les petits [ceux au niveau primaire] jouent le jeu, ils font confiance au maître ou à la maîtresse, ils prennent réellement au sérieux les demandes qu'on leur adresse...¹⁵

La dernière raison, selon Ferry, de mettre l'école primaire au cœur de l'échec scolaire concerne la facilité avec laquelle on peut faire des réformes à ce niveau. Ferry dit, « l'école primaire est le lieu de notre système où des

réformes fondamentales de programmes sont réellement possibles en raison de l'unicité de maître. »¹⁶ Donc, il faut bien considérer ce niveau de l'éducation par rapport à l'échec scolaire. Si on peut trouver une solution à ce niveau, on peut peut-être diminuer l'illettrisme plus tard : « l'échec à l'école dans les branches de base étant fréquent, il est certainement à l'origine de nombre de cas d'illettrisme. »¹⁷

Pour bien déterminer le degré de responsabilité de l'école dans la production de l'illettrisme, il faudrait examiner les rapports entre le niveau des élèves en lecture, écriture et calcul et celui des mêmes individus, devenus adultes. Cela serait trop difficile à faire si l'on considère qu'il n'y a que treize années que la France a vraiment accepté l'existence du problème.

En vérité, l'école seule n'est pas responsable. Bentolila a dit, « Gardons-nous de faire à l'École de la République un mauvais procès en l'accusant d'être la principale responsable de l'illettrisme en France. »¹⁸ Si ce n'est pas l'école, qui est-ce ?

IV. Difficultés Scolaires

L'échec scolaire chez les enfants peut prendre plusieurs formes. Il y a des maladies et des difficultés qui sont en dehors du contrôle des instituteurs de l'école et même en

dehors du contrôle des élèves, eux-mêmes. Regardons cet exemple :

Il s'appelle Lionel. Il a 9 ans. Son histoire est celle de tous les dyslexiques, de tous les enfants errant d'échec scolaire en échec scolaire. C'est un « cas type » a-t-on l'habitude de dire, avant de le ranger dans un fichier d'où il ne sortira plus.

Le Conseil des professeurs lui a fait redoubler sa classe de cours élémentaire. Mais, il y a retrouvé les mêmes difficultés. Alors, en cours d'année, on le transfère dans une classe « d'adaptation », une inférieure améliorée ou une « supérieure dévaluée »... Lionel est jugé, noté par ses professeurs : « instable », on le dit « incapable de fixer son attention ».¹⁹

Lionel est un des nombreux élèves, qui pour une raison ou une autre, se trouve confronté à un aspect de l'échec scolaire. Il y a aujourd'hui des difficultés et des désordres qui contribuent à l'échec scolaire. De temps en temps, ce sont les étudiants eux-mêmes qui sont coupables, par exemple, quand ils ne sont pas intéressés et ils empêchent l'apprentissage des autres. Il y a des enfants qui ne peuvent pas se concentrer sur un sujet pendant plus de trente minutes, et il y en a d'autres qui ont des problèmes médicaux qui ne sont pas découverts avant qu'un stigmata soit déjà attribué à l'enfant. L'échec scolaire, donc, peut prendre plusieurs formes. Voyons cet exemple qui montre la diversité des niveaux dans une salle de classe :

Sur une classe élémentaire composée de trente élèves, dix enfants suivent correctement. Dix autres se traînent en compensant. Les dix derniers sont recensés dans la catégorie des 'dys' en tout genre : dyslexique, dysorthographique, dyscalculiques...²⁰

Cet exemple n'est guère le cas dans chaque salle de classe, mais quand même, on peut voir que ce ne sont pas seulement les élèves ayant un problème d'apprentissage qui souffrent de l'échec scolaire. Quand il y a des étudiants qui ont des difficultés scolaires, les enseignants doivent prendre plus de temps quand ils enseignent quelque chose de nouveau. Ainsi, même s'il n'y a pas toute une classe qui souffre de l'échec, souvent, toute la classe est affectée par l'échec.

La dyslexie est un terme inventé en 1887 pour décrire l'incapacité à lire. Mais dans le monde éducatif, le mot dyslexie a une définition un peu plus complexe :

Elle se manifeste comme un trouble d'apprentissage au niveau de la lecture et elle apparaît chez des étudiants d'une intelligence normale et même parfois supérieure à la moyenne, qui par rapport à leurs compagnons de classe du même âge et d'un potentiel scolaire semblable, connaissent de graves difficultés au niveau de la lecture, en dépit de stratégies d'enseignement conventionnelles et de possibilités socio-économiques adéquates.²¹

Il y a deux formes majeures de dyslexie : les problèmes de perception auditive et des difficultés sensorio-visuelles.²²

Par rapport aux difficultés auditives, il y a des enfants qui n'ont pas la capacité de distinguer les phonèmes du discours. Cependant, ils n'arrivent pas à apprendre les liens entre les sons des lettres et la graphie des lettres et des mots. « On considère que cette forme de dyslexie cause le plus de difficulté en matière d'apprentissage de la lecture. »²³

Quelques caractéristiques qu'on peut voir chez un étudiant de ce type sont :

²⁴L'étudiant...

1. accuse une forte préférence pour les activités récréatives et scolaires n'exigeant guère d'aptitudes à l'écoute.
2. peut comprendre plus efficacement lorsque le texte est lu en silence plutôt qu'à haute voix.
3. a de la difficulté à se souvenir des mots d'usage courant dans la conversation.
4. commet de nombreux lapsus (« tu pouges les doigts » au lieu de « tu bouges les doigts »).

La deuxième forme de dyslexie est moins fréquente. Chez ces enfants, il n'y a pas de problème lié à la parole, mais à la lecture ; ils ont des problèmes avec la succession des lettres, la discrimination fond-forme, et d'autres problèmes visuels. Quelques caractéristiques sont :

²⁵L'étudiant...

1. se sert constamment de ses doigts ou d'un crayon pour ne pas oublier où il en est dans sa lecture.
2. a de la difficulté à copier l'information (à partir du tableau noir ou sur papier).
3. lorsqu'il écrit, il confond les lettres majuscules et minuscules.
4. Epelle mieux à haute voix que par écrit. Donne souvent les bonnes lettres, mais en mauvais ordre (ex. : lse pour les).

Il y a d'autres formes que l'échec scolaire peut prendre qui n'ont rien à voir avec les problèmes associés à la dyslexie. Par exemple, le désintérêt peut empêcher l'apprentissage à l'école. Baumier a dit, la « motivation, c'est la clef de la réussite. »²⁶ Un autre problème concerne la passivité des élèves. On voit des élèves qui sont toujours au fond de la classe. La passivité aussi peut empêcher l'apprentissage. Il y a aussi des étudiants qui voient l'école comme « le terrain d'opposition. »²⁷ « Connus comme des cancre, ils paraissent "assumer", souffrent assurément moins que les autres mais sont artistes pour falsifier leurs notes, copier, esquiver les devoir... »²⁸ Avec cette opposition scolaire, de temps en temps, on voit un manque de respect chez l'étudiant non seulement envers la lecture et l'écriture, mais aussi envers l'enseignant.

Pourquoi et d'où vient cet irrévérence ? Selon Annie Cordié, psychanalyste et psychiatre, « les cancre sont d'abord des enfants qu'une souffrance cachée quelque part empêche d'apprendre. »²⁹ Parfois, il y a des problèmes à la maison qui réapparaissent dans la salle de classe. Est-ce qu'on peut dire qu'il y a des inégalités ? Alfred Tomatis a écrit,

On parle beaucoup d'inégalités, mais au départ, nous avons tous le même cerveau et la même potentialité en intelligence. Mis à part les cas limites (enfants battus, parents alcooliques...) qui

relèvent du traitement social, j'affirme que ces différences ne comptent pour rien en matière de difficultés scolaires.³⁰

VI. L'Illettrisme et l'échec scolaire

Par rapport à l'échec scolaire, il y a beaucoup de causes pour lesquelles tant d'enfants suivent le chemin de l'illettrisme. Si on accepte les mots de Philip Meirieu, qui est professeur de sciences de l'éducation à l'université Louis-lumière à Lyon, on croirait que le gouvernement est responsable. Il dit, « ...l'Éducation nationale reste, d'un côté, une immense garderie et, de l'autre, le lieu de sélection d'une élite. La formation des jeunes n'est toujours pas une vraie priorité. »³¹ Est-ce qu'on peut accepter cette citation ? Même avec toutes les études que le gouvernement a faites pour déchiffrer la situation ?

Enfin, qui est responsable ? Alain Bentolila, professeur de linguistique à la Sorbonne est écrivain et expert sur le sujet. Dans un de ses deux entretiens avec lui, Anne Fohr, lui a demandé, par rapport aux difficultés scolaires, « Qui incriminez-vous ? »³² Voici sa réponse :

Tout le monde. Les enseignants, qui de la maternelle au lycée se renvoient la responsabilité de l'échec des élèves en lecture, au lieu de s'engager dans un vrai travail d'équipe. Les syndicats qui savent la gravité des problèmes mais sont submergés par les tâches administratives. Et les ministres qui édictent des plans

de lecture les uns après les autres mais ne comprennent pas toujours les vrais enjeux.³³

Bentolila ajoute, « Si l'école voulait reconnaître le problème dans toute son ampleur, elle serait obligée de se remettre fondamentalement en question, de bouleverser son organisation et son fonctionnement afin de donner à tous les élèves un véritable pouvoir de parole. »³⁴ On ne peut pas tout changer en un jour. Regardons le succès de l'école par rapport à l'analphabétisme. L'analphabétisme est passé de 50% sous Jules Ferry à 15% en 1920, et aujourd'hui le système éducatif peut se vanter qu'à présent, le pourcentage des analphabètes en France est de moins de 0,8%.³⁵

L'échec scolaire, comme l'illettrisme est un sujet très sensible. Il y a beaucoup de causes et la lutte est très difficile. Comme pour l'illettrisme, il n'y a pas une seule cause par rapport à l'échec scolaire.

« Si le phénomène était facile à comprendre, s'il avait une cause unique (la télévision, bien sûr, ou l'immigration !), si les solutions étaient aisées à mettre en œuvre, nul doute qu'on s'y serait attelé depuis belle lurette : quoi qu'on en dise, ce ne sont ni les compétences ni les bonnes volontés qui manquent dans notre système scolaire. »³⁶

Quand on parle de l'échec scolaire, il y a beaucoup d'aspects à considérer. Il y plus d'une façon de voir l'échec

scolaire. Avec les écoles, les parents et les étudiants eux-même, il y a beaucoup de facteurs qui contribuent à l'échec scolaire. Il n'y a pas une seule raison et il n'y a pas une seule solution. Une chose dont on peut être sûr par rapport à l'échec scolaire, c'est qu'il contribue à l'illettrisme et que la situation ne sera pas facile à améliorer.

- ¹ Baumier, Agnès et Marie-Laure de Léotard. « Il faut en finir avec l'échec scolaire. » *L'Express*, 19 juin, 1997, p. 11.
- ² Baumier 11
- ³ Fohr, Anne. « Lecture: les ratés de l'école. » *Nouvel Observateur*. 16 octobre, 1997, no. 1719, p. 98.
- ⁴ Fohr, « Lecture... » 98
- ⁵ <http://www.gatech.edu/nich/issues/fall1995/oct27/editorials3-s.html>
- ⁶ « Changer l'école, une réponse à l'échec scolaire » (<http://www.ku-eichstaett.de/docs/SLF/LdL/Baehrel>)
- ⁷ Tomatis, Alfred. *Les Troubles Scolaires*. France: VDN Publications, 1998, p. 21
- ⁸ Wright, Gordon. *France in Modern Times*. New York: Norton Company, Inc., 1987, p. 70.
- ⁹ Baumier 12
- ¹⁰ Baumier 12
- ¹¹ Ferry, Luc. « 40% des enfants ne savent pas lire :inacceptable. » *Le Point*. No. 1306, 27 septembre 1997, p.98.
- ¹² Ferry 98
- ¹³ Ferry 98
- ¹⁴ Ferry 98
- ¹⁵ Ferry 100
- ¹⁶ Ferry 100
- ¹⁷ Girod 67
- ¹⁸ <http://im.edfgdf.fr/im/html/fr/bib/bic33/4.htm>
- ¹⁹ Tomatis 13
- ²⁰ Tomatis
- ²¹ Dinsmore, Julia et Douglas Isaacson. « Tactiques d'enseignement pour étudiants dyslexiques. » <http://edu-ssl0.educqueensu.ca/~Ida/Idacfyds.htm>
- ²² Dinsmore
- ²³ Dinsmore
- ²⁴ Dinsmore
- ²⁵ Dinsmore
- ²⁶ Baumier 12
- ²⁷ Morenon, Martin. « L'échec scolaire, une actualité. » <http://perso.wanadoo.fr/martine.morenon/school.htm>
- ²⁸ Morenon
- ²⁹ Fohr, Annie. "On ne joue pas sa peau dans ce métier." *Nouvel Observateur*. 26 mars 1998, No. 1742, p. 90
- ³⁰ Tomatis 30
- ³¹ Baumier 11
- ³² Fohr, Anne. « Nous fabriquons des illettrés. » *Le Nouvel Observateur*. N° 1666, 16 octobre 1996.
- ³³ Fohr « Nous fabriquons... »
- ³⁴ Fohr « Nous fabriquons... »
- ³⁵ Fohr « Lecture: les raté... »
- ³⁶ Ferry 95

4 : L'Illettrisme Aujourd'hui

- I. Introduction
- II. Qui est illettré ?
 - A. Les Pauvres
 - B. Les Immigrés
 - C. Les Français
- III. Le Coût Économique
 - A. Manque d'études
 - B. Aux écoles
- IV. Le Coût Social
 - A. Le Progrès
 - B. L'Exclusion
- V. La Lutte
 - A. Niveau primaire
 - B. International
 - C. Français

L'illettrisme aujourd'hui

Vous vous réveillez et ne comprenez pas l'heure indiquée par les chiffres japonais de votre radio réveil. Vous prenez le bus : les plans, les indications sont en alphabet cyrillique. Votre patron vous demande de lire des consignes du jour sur votre ordinateur : stupeur ! C'est en hiéroglyphes. Les déplacements, le travail, tout devient impossible.¹

Ce cauchemar est la réalité quotidienne de nombreuses personnes illettrées. Dans ce chapitre je voudrais considérer quatre aspects de l'illettrisme. D'abord, est-ce qu'il y a une sélectivité par rapport à l'illettrisme ? Qui sont les illettrés ? Deuxièmement, que sont les coûts économiques de ce phénomène ? Troisièmement, y a-t-il des coûts sociaux ? Et, finalement, je voudrais brièvement parler de la lutte contre l'illettrisme.

Aujourd'hui, l'illettrisme est souvent associé avec l'immigration et la pauvreté. En réalité, les immigrants et les pauvres ne constituent qu'une partie du monde illettré. « Il est exact qu'entre misère et illettrisme les liens sont étroits. Les deux vont très souvent de pair. Cependant, cela ne concerne qu'une fraction de la population et qu'une partie des cas d'illettrisme. »² En réalité, l'illettrisme n'est pas limité aux pauvres ou aux immigrants. Néanmoins, il existe une fraction d'illettrés qui sont des immigrants et des pauvres.

Par rapport aux pauvres, voici un témoignage:

J'avais du mal à apprendre. Je n'aimais pas l'école, mais j'y allais quand même. Avec mes parents, il fallait y aller. Comme j'étais souvent malade, j'allais à l'hôpital... c'est pour ça que je n'ai pas pu apprendre... Je suis sortie de l'école vers 14 ans et je ne savais pas du tout lire et écrire. Un jour, je suis allée voir pour du travail... Ils m'avaient donné des dossiers à remplir et j'ai dit que je ne savais pas lire et écrire. Dans le bureau, ils se sont tous moqué de moi. Depuis je n'ai jamais pu le dire, parce que j'avais honte.³

Cet exemple est un exemple de l'illettrisme dans le domaine de la pauvreté. La personne cache ce « handicap » ayant peur d'être moquée. Mais ce n'est pas un malaise limité à la pauvreté.

Dr. Geneviève Vermes, maître de conférence en psychologie cognitive et psychologie développementale, et Dr. Michèle Kastembaum, maître de conférences en psychologie de l'éducation, disent que les personnes illettrées de demain sont typiquement celles qui viennent des zones suburbaines et des zones déshéritées qui sont souvent d'origine immigrée.⁴ Il est important de remarquer que ce n'est pas toujours le cas.

L'illettrisme n'est pas marginal. Il ne touche pas seulement certaines minorités de la population, quelques immigrés ou personnes handicapées, contrairement à certaines opinions, mais au contraire, frappe essentiellement des jeunes ou des adultes nationaux de souche, de même culture et langue maternelle d'origine.⁵

L'illettrisme, donc, n'est pas réservé aux pauvres ou aux immigrés. Voici quelques témoignages de personnes ni pauvres ni immigrées, qui vivent avec ce handicap.

1. W.P..., 21 ans, pâtissier. Lire « ça ne m'intéresse pas... j'ai de la peine à comprendre le sens des phrases... Je regarde les infos à la TV... ou la radio, parce que dans le travail on a la radio, on entend les nouvelles... ».

2. Y.F..., 47 ans, lingère. « Ce que j'arrive à comprendre ? Les gros titres... et jamais jusqu'au bout... Trouver [un nom] dans l'annuaire... j'arrive pas... Je sais pas consulter un dictionnaire non plus. »

3. X.C..., 21 ans, vendeuse. « Moi, disons que quand j'écris un mot, je demande... [il y a des mots] dont je me rappelle plus... des lettres que je me souviens même plus... »⁶

Avec ces trois exemples, on peut voir que l'illettrisme peut toucher une personne de n'importe quel âge, de n'importe quelle classe sociale.

Quels sont les coûts économiques de l'illettrisme ? Il n'y a pas beaucoup de recherches sur ce sujet. « L'évaluation du coût de l'illettrisme, en terme d'analphabétisme fonctionnel, n'est pas encore l'objet d'études approfondies. »⁷ En effet, on ne peut même pas avoir confiance aux études déjà faites sur ce sujet. Comme indiqué dans les chapitres précédents, les chiffres ne sont pas satisfaisants. C'est le cas aussi avec le peu d'études sur le coût économique. Par exemple, il y avait une étude en 1985 qui disait que « les pertes des entreprises américaines dues

aux manques ou à l'inadéquation des compétences élémentaires » étaient estimées à 20 milliards de dollars. Une autre estimation les chiffrait à près de 40 milliards de dollars.⁸

On peut voir un autre coût économique chez les « avant-illettrés. » Chaque année, il y a des étudiants qui ne réussissent pas à avancer à l'école. Ils doivent redoubler une classe. Une étude faite par le Conseil économique et social, réalisée par Jean Andrieu, a chiffré l'argent gaspillé en raison des échecs et des redoublements à plus d'un quart du budget consacré à l'éducation -environ un quart de 360 milliards de francs.⁹ Si on peut vraiment catégoriser, cet exemple comme coût économique est bien discutable, mais en effet, il y a des enfants dans cette situation qui deviennent illettrés plus tard.

Il y a aussi des coûts sociaux. Revenons à la définition de l'UNESCO par rapport à l'illettrisme. L'UNESCO propose cette définition :

est fonctionnellement analphabète une personne incapable d'exercer toutes les activités qui exigent une alphabétisation pour le bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté, et qui lui permettent de continuer à lire, à écrire et à calculer en vue de son propre développement et de celui de sa communauté¹⁰

On voit ici l'importance de la communauté. La vie sociale dépend de la communauté. S'il y a des membres d'une

communauté qui ne peuvent pas faire leurs devoirs dans la société, cela peut freiner le progrès de la communauté.

« Dans une société basée de plus en plus sur une culture de l'information, l'illettrisme devient un facteur d'exclusion et un obstacle au progrès de l'individu et de la société. »¹¹ Un citoyen illettré n'est pas seulement affecté dans le domaine du travail, l'illettrisme peut ralentir chaque aspect de la vie quotidienne. Un manque de connaissances « entrave la faculté de défendre une opinion politique, d'exercer ses droits civiques et politiques. L'illettrisme crée pour une partie de la population, une situation grave de non-droit... » Ce « non-droit » est un obstacle à la bonne marche de la société. Qu'est ce qu'on peut faire pour éviter cet obstacle ?

D'abord, il y a des programmes différents pour lutter contre l'illettrisme avant qu'il se manifeste. On a mis en place beaucoup de programmes pour gagner cette guerre. Quelques uns sont, par exemple : plus d'écoles maternelles, des méthodes différentes d'enseignement, l'identification des zones géographiques qui ont besoin de priorité éducative. On a aussi fait des cours spéciaux en français à l'école pour ceux dont le français n'est pas la langue maternelle.¹² (Ce programme est comparable à la classe d'ESL aux États-Unis : *English as a Second Language*, ou anglais deuxième langue.) Ce

sont des cours supplémentaires à l'école qui aident à l'apprentissage du français.

Un autre programme était institué pour améliorer la situation chez les immigrants. Ce sont des cours dans leur langue maternelle. Ce programme était établi avec plusieurs objectifs. D'abord, les cours étaient faits pour améliorer l'attitude des élèves à l'égard de l'apprentissage, et pour augmenter leur confiance en eux. Les docteurs remarquent, avec intérêt, qu'il y avait plusieurs aspects:

1. le côté politique pour l'encouragement des immigrants à rentrer dans leurs pays d'origine
2. le côté idéologique pour leur donner le droit d'être différents.
3. le côté social pour structurer la communauté
4. le côté socio-émotionnel pour encourager l'intégration sociale et la cohésion familiale

Aujourd'hui ces cours sont beaucoup critiqués. Il y a des problèmes avec l'organisation des cours et il n'y a pas de continuité pour noter le progrès des élèves. Vermes et Kastenbaum ont fait une étude pour voir l'efficacité des cours en langue maternelle par rapport à l'apprentissage de la langue et à l'acclimatation scolaire. Cette étude concernait la population arabophone. Elles ont trouvé que les arabophones qui suivaient des cours en langue maternelle n'étaient pas plus avancés que les autres qui suivaient des cours normaux, par rapport aux difficultés scolaires. Donc, il y a des programmes qui marchent plus que d'autres. Mais,

en même temps, il y a tant de personnes déjà illettrées. Que faut-il faire ?

Car l'illettrisme n'est pas limité à la France, des organisations internationales comme l'UNESCO et l'OCDE font souvent des études qui comparent les différents pays. Il y a aussi une journée internationale de l'alphabétisation, célébrée chaque année, le huit septembre. Cette journée reconnaît des groupes dans des pays différents de la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme. Il y a des prix aussi donnés aux groupes. En France, il y a beaucoup de programmes nationaux pour la lutte contre l'illettrisme.

Beaucoup d'organisations s'occupent de la lutte contre l'illettrisme en France. D'abord, il y a le Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme, ou G.P.L.I. Ce groupe est interministériel avec une mission d'« animer la politique de lutte contre l'illettrisme en collaboration avec de nombreux partenaires publics et privés. »¹³ Les objectifs du GPLI sont de prévenir les situations d'illettrismes en commençant par les enfants, et d'aider ceux qui sont déjà illettrés. Le GPLI a quatre champs d'action¹⁴ pour le faire :

1. Mieux connaître les situations d'illettrisme
2. Proposer des récompenses en termes de formation et d'accompagnement social et culturel
3. Promouvoir la qualité des interventions en apportant conseil et appui aux décideurs et aux acteurs

4. Sensibiliser un large public aux réalités et aux enjeux de l'illettrisme

Le GPLI fait beaucoup pour combattre l'illettrisme en France, mais il obtient aussi beaucoup d'aide. L'association CLÉ (Communiquer, Lire, Écrire) est une des nombreuses associations qui s'occupent de cette lutte. Avec beaucoup d'enseignants qui offrent des cours aux adultes, CLÉ et les programmes qui sont similaires sont en train de « lettriser » la France. Pour les jeunes, il y a le Centre d'Information et Documentation Jeunesse. CIDJ offre plusieurs livres et de l'aide à la jeunesse. Les recherches et ressources de cette organisation ne sont pas limitées au sujet de l'alphabétisation et de la lutte contre l'illettrisme. Il y a d'autres sujets, mais cette organisation avec « un million de jeunes reçus chaque année » joue aussi un rôle dans la grande lutte contre l'illettrisme.

L'illettrisme est un « handicap » universel, pas limité aux gens d'une certaine classe sociale. Les coûts sociaux et économiques sont suffisants pour provoquer un malaise non seulement chez les français, mais partout, parce qu'en effet, les coûts en France ne peuvent pas être très différents des coûts des autres pays. Pour minimaliser tous les coûts, il y a l'établissement des organisations pour cette lutte, mais la guerre est loin d'être finie.

-
- ¹ <http://www2.univ-poitiers.fr/commedia/readme%20files/modulesDESS/travaux/ivanjulie/illetterisme.html>
- ² Girod, Roger. *Que sais-je? L'illettrisme*. Paris: Presses Universitaires de France, 1997, p.4.
- ³ Girod 51-52
- ⁴ Lambert 164
- ⁵ Wells, Alexia. « Le coût économique et social de l'illettrisme » {<http://www.unifr.ch/spc/UF/95juin/guillaume.html>}
- ⁶ Girod 107
- ⁷ « Le coût... »
- ⁸ « Le coût... »
- ⁹ Baumier 11
- ¹⁰ « Le coût... »
- ¹¹ « Le coût économique... »
- ¹² Lambert, Richard D., ed. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science: World Literacy in the year 200*. Newbury Park, California: Sage Publishing, Inc., 1991, p.164.
- ¹³ « G.P.L.I. » <http://www.gni.fr/IRIS/guide04.htm>
- ¹⁴ « G.P.L.I. »

Conclusion

Il est regrettable que l'illettrisme soit un problème actuel. Il y a beaucoup de facteurs qui entrent en compte. J'ai essayé de toucher quelques aspects de ce phénomène, mais il en reste beaucoup.

D'abord il y avait la reconnaissance du problème et on a fait une distinction entre l'illettrisme et l'analphabétisme. Il y a toujours des définitions différentes du mot « illettrisme, » mais au moins c'est un problème reconnu. Le fait que le premier rapport officiel ait été publié en 1984 nous montre que même s'il n'y a pas de problème nouveau, la lutte contre l'illettrisme est quelque chose de nouveau.

L'histoire de l'école est une sorte d'histoire de l'alphabétisation. Avec l'histoire des écoles on peut voir que l'alphabétisation des français ne s'est pas réalisée tout de suite. On ne peut pas attendre que l'illettrisme soit vaincu dès que le problème est reconnu. Par rapport à l'école on a vu comment, petit à petit, l'éducation est devenue un droit universel : d'abord avec les fils des aristocrates, ensuite les bourgeois, plus tard les pauvres et enfin les filles. Avec l'école « gratuite, laïque et obligatoire » de Jules Ferry, on a vu comment l'analphabétisme a diminué, et aujourd'hui l'analphabétisme en France est au plus bas, à

0,8%. Est-ce qu'on peut avoir le même succès dans la lutte contre l'illettrisme ?

Est-ce que les écoles sont même responsables ? On a vu dans le chapitre sur l'échec scolaire que beaucoup d'enfants qui entrent en sixième n'ont pas assez maîtrisé ni la lecture ni l'écriture. La question de la responsabilité n'est pas simple, non plus. Les parents, le stress et même les écoles ont tous leur part de responsabilité. Il est important de commencer au début, au niveau primaire pour améliorer la situation. Avec l'échec scolaire on peut voir de plus la complexité de l'illettrisme. On a vu que l'échec scolaire n'est qu'une des nombreuses causes de l'illettrisme et même par rapport à l'échec scolaire, il existe beaucoup de causes.

On a vu dans le chapitre, « l'illettrisme aujourd'hui » que l'illettrisme n'est pas propre aux immigrés ou aux pauvres. On a vu aussi qu'il y a des coûts économiques et sociaux. Sur le plan économique, il y a toujours un manque d'étude, mais on peut voir des coûts dus à l'échec scolaire, où beaucoup d'enfants doivent redoubler des cours. Avec les coûts sociaux, le progrès de la communauté est ralenti en cas d'illettrisme.

Il n'y a pas un seul aspect qui contribue à l'illettrisme. Il faut considérer la famille, les écoles et la communauté. Tout le monde est responsable, et il faut une coopération pour réussir. Il y a beaucoup d'organisations qui

se chargent de la lutte contre l'illettrisme. Le GLPI était établi juste pour cette raison. D'abord je trouve qu'il serait essentiel de trouver une définition universelle de ce phénomène. En réalité cela serait très difficile, parce que le problème n'est pas simple. On ne voit pas d'un côté les illettrés et de l'autre les gens éduqués. Il y a des degrés d'illettrisme. Il y a des gens qui sont catégorisés illettrés à cause de leur incapacité à calculer. D'autres peuvent lire et écrire mais seulement au niveau élémentaire.

Franchement, les chiffres étaient vraiment choquants d'abord ; non seulement par rapport à la France, mais aussi par rapport aux autres pays industrialisés. Néanmoins, après avoir lu les documents, je me suis rendu compte que de temps en temps, ma conception de l'illettrisme était différente de celle des écrivains ; et des journalistes-eux-mêmes n'étaient pas d'accord. Je trouve qu'il y a des journalistes qui veulent sensationnaliser les chiffres, de temps en temps sans révéler toute l'information.

Ce phénomène n'était vraiment remarqué que dans les années 1980. Les projets sont toujours nouveaux, les programmes sont en train de s'améliorer. Par rapport à moi, j'ai bien profité des recherches que j'ai faites pour ce mémoire. Non seulement j'ai eu l'occasion de lire des articles de journalistes, mais aussi j'ai lu les livres de chercheurs comme François Furet, Mona Ozouf et Jacques Ozouf,

qui sont vraiment considérés des experts dans les domaines de l'école et de l'alphabetisation.

Je sais qu'il n'y a pas de solution nette et simple à l'illettrisme. De plus, cet illettrisme monte à la surface d'autres sujets. Avec l'illettrisme, il faut considérer l'immigration, les classes sociales, les écoles et beaucoup d'autres aspects. Je comprends aussi qu'il y a une multitude de facettes que je n'ai guère signalées. Par exemple, est-ce que la violence dans les écoles contribue à l'échec scolaire ou à l'illettrisme ? Est-ce qu'il faut « désinventer » la télévision pour que les enfants puissent retourner aux livres ? Est-ce qu'il y a d'autres façons de combattre cet ennemi ? Peut-être un jour quelqu'un va-t-il trouver les réponses à ces questions. Il serait très intéressant de suivre le progrès de la lutte contre l'illettrisme en France.

Index des définitions

alphabète:

selon l'Unesco personne capable de lire et écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne

analphabète:

selon l'Unesco- « personne incapable de lire et écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne. »¹

Est Fonctionnellement alphabète:

une personne capable d'exécer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et de celui de la communauté.

Est Fonctionnellement analphabète:

une personne incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et de celui de la communauté.

Le GPLI:

le Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme. Organisation officielle mise en place en 1992 pour lutter contre l'illettrisme. **Mission:** Animer la politique de lutte contre l'illettrisme en collaboration avec de nombreux partenaires publics et privés. **Objectifs:** 1) Prévenir les situations d'illettrisme dès la petite enfance et tout au long de la scolarité des jeunes. 2) Remettre en route et accompagner les jeunes et les adultes sortis du système scolaire sans qualification.

Illettré :

selon le GPLI- « Sont considérés comme relevant de situations d'illéttrisme, des personnes de plus de seize ans, ayant été scolarisées, et ne maîtrisant pas suffisamment l'écrit pour faire face aux exigences minimales requises dans leur vie professionnelle, sociale, culturelle et personnelle. Ces personnes, qui ont été alphabétisées dans le cadre de l'école, sont sorties du

système scolaire en ayant peu ou mal acquis les savoirs premiers pour des raisons sociales, familiales ou fonctionnelles, et n'ont pu user de ces savoirs et/ou n'ont jamais acquis le goût de cet usage. Il s'agit d'hommes et de femmes pour lesquels le recours à l'écrit (lire, écrire, compter) n'est ni immédiat ni spontané, ni facile, et qui évitent et/ou appréhendent ce moyen d'expression et de communication. La lutte contre l'illéttrisme s'inscrit dans ce cadre: répondre aux situations d'inconfort social générées par une acquisition partielle des savoirs de base qui placent les personnes en difficulté pour accomplir de manière autonome les actes de la vie quotidienne nécessitant la maîtrise de ces savoirs fondamentaux. »²

L'OCDE:

Organisation de coopération et de développement économique. Le groupe était constitué à Paris en 1961, par 19 pays européens, les Etats Unis, le Canada, puis le Japon et quelques autres en vue de favoriser l'expansion des Etats membres et des Etats sous-développés.

¹ Cependium des statistiques relatives à l'analphabétisme-Edition 1990.

² <http://www.gni.fr/IRIS/guide04.htm>

Références Bibliographiques

- Anderson, R.D. *Education in France 1848-1870*. Oxford: Clarendon Press, 1975.
- Assefa, A. Miriam. *France :A Study of the Educational System of France and a Guide to the Academic Placement of Students in Educational Institutions of the United States*. New York, New York : World Education Services, Inc., 1988.
- Baumier, Agnès et Marie-Laure de Léotard. « Il faut en finir avec l'échec scolaire. » *L'Éxpress*, 19 juin, 1997.
- « Changer l'école, une réponse à l'échec scolaire » (<http://www.ku-eichstaett.de/docs/SLF/LdL/Baehrel>)
- Dinsmore, Julia et Douglas Isaacson. « Tactiques d'enseignement pour étudiants dyslexiques. » <http://eduss10.educqueensu.ca/~Ida/Idacfyds.htm>
- Ferry, Luc. « 40% des enfants ne savent pas lire : inacceptable. » *Le Point*. No. 1306, 27 septembre 1997.
- Fohr, Anne. « Lecture: les ratés de l'école. » *Nouvel Observateur*. 16 octobre, 1997, no. 1719.
- Fohr, Anne. « Nous fabriquons des illettrés. » *Le Nouvel Observateur*. N° 1666, 16 octobre 1996.
- Fohr, Anne. « On ne joue pas sa peau dans ce métier. » *Nouvel Observateur*. 26 mars 1998, No. 1742.
- Freyne, Pierre. « The Struggle against l'illettrisme in France. » *Journal of Adolescent and Adult Literacy*. Nov. 1997: 230.
- Furet, François et Jacques Ozouf. *Lire et Écrire: l'alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry*. Paris: Les Éditions de minuit, 1977.
- « G.P.L.I. » <http://www.gni.fr/IRIS/guide04.htm>
- Girod, Roger. *Que sais-je? L'illettrisme*. Paris: Presses Universitaires de France, 1997, p.4.

- Green, Andy. *Education and State Formation: The Rise of Education Systems in England, France, and the USA*. New York: St. Martin's Press, 1990.
- Hyslop, Beatrice F. *France : A Study of French Education and Guide to the Academic Placement of Students from France in Educational Institutions in the U.S.A.* New York : World Education Series, 1964.
- Lambert, Richard D., ed. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science: World Literacy in the year 200*. Newbury Park, California: Sage Publishing, Inc., 1991.
- Malaurie, Guillaume. « France : l'illettrisme honteux. » *L'Express*. 19 déc 1996 N° 2371.
- Miquel, Pierre. *Histoire de la France: de Vercingétorix à Charles de Gaulle*. France: Librairie Arthème, 1976.
- Morenon, Martin. « L'échec scolaire, une actualité. » <http://perso.wanadoo.fr/martine.morenon/school.htm>
- Ozouf, Mona. *L'école de la France: essais sur la Révolution, l'utopie et l'enseignement*. Paris: Éditions Gallimard, 1984.
- Tomatis, Alfred. *Les Troubles Scolaires*. France: VDN Publications, 1998.
- Wells, Alexia. « Le coût économique et social de l'illettrisme » (<http://www.unifr.ch/spc/UF/95juin/guillau me.html>)
- Wright, Gordon. *France in Modern Times*. New York: Norton Company, Inc., 1987.
- <http://www2.univpoitiers.fr/commedia/readme%20files/modulesDES S/travaux/ivanjulie/illettrisme.html>
- <http://www.encyclopedies.hachettelivre.fr/FRANCO/FICPAYS/FT006 0880.html#02.01>
- <http://www.gatech.edu/nich/issues/fall1995/oct27/editorials3-s.html>
- <http://im.edfgdf.fr/im/html/fr/bib/bic33/4.htm>

Table des Matières

1.	L'Avant-propos	p. 1
2.	La Reconnaissance du Problème	p. 3
3.	Histoire de L'École	p. 13
4.	L'Échec Scolaire	p. 25
5.	L'Illettrisme Aujourd'hui	p. 42
6.	Conclusion	p. 52
7.	Index des définitions	p. 56
8.	Références Bibliographiques	p. 58